

Réf: Dossier N° 123346

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSIT »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
IMMEUBLE SAMASSI PRES DE LA CLINIQUE HOTEL DIEU ET EN  
FACE DE LA SGBCI, Lot 7, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSIT  
»

Objet : Commissionnaire en douane, Transit et activités connexes, Consignation et manutention portuaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
IMMEUBLE SAMASSI PRES DE LA CLINIQUE HOTEL DIEU ET EN  
FACE DE LA SGBCI, Lot 7, Ilot 0

Dirigeant(s) : M AKO LATH ARISTIDE DOUGLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03916 du 12/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31058/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

